

Bonjour,

Par la présente je me permets de répondre à votre demande de compléments reçue le 24/11 dans le cadre d'une demande d'Examen au Cas par Cas que nous avons déposée le 7/11 dernier concernant la requalification d'une partie du cœur de station de Font-Romeu qui fait l'objet d'une concession d'aménagement qui nous a été confiée la Commune de Font-Romeu.

Dans la demande de compléments formulée, en référence à l'OAP sectorielle intégrée dans la procédure en cours de révision du PLU (enquête publique terminée) ainsi qu'à une étude de programmation lancée en 2022 donnant une vision maximale de requalification possible du site, il nous est demandé de reprendre l'ensemble de notre demande d'examen cas par cas à l'échelle de cette OAP ce qui nous est totalement impossible.

En effet et à ce stade, certains secteurs identifiés dans l'OAP ne sont que des orientations d'aménagement en vision long terme, sans porteur de projet, sans projet et avec des temporalités qui seront inéluctablement différentes de la nôtre. Pour cette raison l'OAP sectorielle du « Cœur de Ville » a identifié plusieurs secteurs qui ne sont pas interdépendants les uns des autres et surtout qui ne disposent d'aucun lien fonctionnel entre eux. Par exemple la strate sportive de l'OAP ou encore la réalisation d'un centre de balnéothérapie sont des zones géographiques de projets potentiels indépendants du périmètre de notre demande d'examen cas par cas qui concerne les strates urbaine et touristique. Ces projets auraient pu être réalisés avant sans le nôtre et vice-versa. A noter aussi que dans le cadre de la procédure de révision du PLU, l'OAP a déjà fait l'objet d'une évaluation environnementale qui a été transmise à la MRAE par la Commune.

Il me paraissait important de vous apporter ces compléments d'informations et de contexte de façon à vous permettre d'initier l'analyse sur le fond de notre dossier de demande d'examen au cas par cas. Si besoin nous pouvons compléter notre dossier avec l'évaluation environnementale relative à l'OAP qui était jointe à la saisine de la MRAE dans le cadre de la procédure de révision du PLU

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Bien cordialement,

Jonathan MONINO